Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Recu en préfecture le 28/02/2024

Publié le 28/02/2024



ID: 083-268300449-20240221-333 24-DE

DEPARTEMENT DU VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE FREJUS

JPP/CRH/AB

## **EXTRAIT** DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DIJ CONSEIL D'ADMINISTRATION

## **SEANCE DU 21 FEVRIER 2024**

Effectif du 17 reietransi Préfe	smission en 28 FEV. 20	124
Membres en exercice 17 Date Re	Réception 28 FEV. 20	

Le vingt-un février deux mille vingt-quatre, à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Fréjus, régulièrement convoqué le 16 février, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale (Salle de réunions), le Kipling, 305 avenue Aristide Briand à Fréjus, sous la présidence de Monsieur David RACHLINE, Président du Centre Communal d'Action Sociale, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

PRESIDENT: Monsieur David RACHLINE, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

PRESENTS: Mmes SOLER, BLESIUS, GATTO, JACQUEMIN, CHIERICO MM. PERONA, BOURDIN, CAVIGLIOLI, Membres

ABSENTS EXCUSES: Mmes EL AKKADI, CREPET, BONNOT, CREPIN, CALAMUSA-LEMAITRE

MM PETIT, JOUANIC, Membres

REPRESENTES:

Conformément à l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles ont donné pouvoir de voter en leur nom : M. Laurent PETIT à Mme Josette CHIERICO, Mme Sandrine CREPET à M. Patrick PERONA et Mme Nelly BONNOT à M. Michel BOURDIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marie-Thérèse GATTO

COMMISSION FACULTATIVE DES SECOURS DELIBERATION Nº 333 / 24 REMPLACEMENT D'UN MEMBRE 2 8 FEV. 2024 DEMISSIONNAIRE Affiché 2 8 AVR. 2024 Au

Madame Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente expose :

Par délibération n° 29/20 du 15 juillet 2020, le Conseil d'Administration avait adopté le règlement de fonctionnement des secours et désigné les membres de la Commission Facultative des Secours parmi les membres du Conseil d'Administration du CCAS.

Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le 28/02/2024



ID: 083-268300449-20240221-333\_24-DE

Par délibération n° 118/21, le Conseil d'Administration avait désigné Mme GATTO Marie-Thérèse en remplacement de Mme Lydia RIGAILL suite à sa démission du Conseil Municipal comme membre de la Commission Facultative des secours.

Par délibération n° 914 du 27 Novembre 2023, le Conseil Municipal de la Ville de Fréjus a pris acte du remplacement de Mme Eliane SABATIER par Mme Annie SOLER pour compléter l'effectif du Conseil d'Administration du CCAS.

Mme Eliane SABATIER faisant partie des membres de la Commission Facultative des Secours, il convient de la remplacer.

Il est proposé que Mme Annie SOLER lui succède.

Les Administrateurs proposés pour constituer la Commission Facultative des Secours sont donc les suivants.

- ▼ Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente

- Mme Josette CHIERICO, Administrateur

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

APRES avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE la désignation des membres de la Commission Facultative des Secours, comme suit

- Mme Annie SOLER, Administrateur

SOUMET la présente délibération au contrôle de légalité de Monsieur le Préfet du Var,

AINSI fait et délibéré à Fréjus, le 21 Février 2024 et ont signé au registre tous les membres présents, après lecture faite.

POUR EXPEDITION CONFORME

POUR LE PRESIDENT, LA VICE-RESIDENTE

Nassima BARKALLAH

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de l'accounties ment des mesures de publicité appropriées. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.